

Conceptions du plagiat

Vous trouvez des articles de revues, des livres et des sites Internet qui documentent le sujet que vous avez à traiter dans le cadre d'un travail de recherche. Vous utilisez ces informations pour votre travail. Trouvez les cas où **vous devriez inclure une référence à la source consultée** afin de ne pas faire de plagiat.

1. Lorsque je reproduis mot à mot une ligne d'un article de revue.
2. Lorsque je reproduis mot à mot un paragraphe d'un article de revue.
3. Lorsque je reproduis mot à mot quelques lignes d'un site Internet.
4. Lorsque je reproduis mot à mot un paragraphe d'un volume de plus de 100 pages.
5. Lorsque je reproduis mot à mot des informations gouvernementales publiques.
6. Lorsque je résume en mes mots les conclusions d'un article de revue.
7. Lorsque je résume en mes mots les grandes lignes du contenu d'un site Internet.
8. Lorsque je résume en mes mots les propos d'un médecin interviewé pour les besoins de ma recherche.
9. Lorsque je résume en mes mots une section des notes de cours imprimées de mon professeur.
10. Lorsque je m'inspire des conclusions d'une recherche décrite dans un article de revue.
11. Lorsque je m'inspire d'un chapitre d'un livre sans en reproduire mot à mot un extrait.
12. Lorsque je m'inspire d'un dictionnaire spécialisé afin de définir un terme médical.
13. Lorsque je commente le contenu d'un rapport de recherche accessible gratuitement sur Internet.
14. Lorsque je commente l'opinion d'un spécialiste exprimé dans un article de revue.

DÉFINITION DU PLAGIAT

« Plagier, c'est reproduire le texte d'un auteur sans en donner la source, de manière à laisser croire que c'est l'expression de sa propre pensée. Que l'on reproduise un extrait de livre, un document de site Internet, un paragraphe d'un article de revue ou d'encyclopédie, c'est du plagiat lorsqu'on ne donne pas la référence complète de cet emprunt à la pensée d'un autre. » (Dionne, 2004, p. 218)

« Ne pas indiquer sa source lorsqu'on cite le texte d'un autre ou que l'on reprend les idées d'un autre sont deux attitudes tout aussi inacceptables sur le plan de l'éthique intellectuelle. Ainsi, résumer le texte d'un autre est permis, mais ne pas en indiquer la source, c'est plagier. » (Dionne, 2004, p. 218)

DIONNE, Bernard. 2004. *Pour réussir. Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 4^e édition, Laval (Québec), Groupe Beauchemin éditeur, 282 pages.

CITATIONS ET AUTRES FORMES D'UTILISATION DE LA PENSÉE DES AUTRES

L'indentification de la source est nécessaire pour les **citations** qui consistent à reprendre **mot à mot** les écrits d'une autre personne.

L'indentification de la source est aussi nécessaire lorsque l'on utilise (**résume, commente, paraphrase**) des informations trouvées dans des documents.

Ainsi, par exemple, la source doit aussi être indiquée dans les cas suivants :

- lorsque vous vous inspirez d'un document;
- lorsque vous résumez la pensée d'une personne exprimée dans un texte;
- pour identifier un document dans lequel vous puisez votre inspiration;
- lorsque vous référez aux conclusions d'une étude;
- lorsque vous résumez les propos d'un spécialiste obtenus par une entrevue;
- lorsque vous utilisez les notes de cours réalisées par votre enseignant.

EXEMPLE

*Les recherches récentes effectuées sur les homards de la côte du Maine (**FISHER, 2006 et LOBSTER, 2007**) démontrent clairement que la pêche commerciale n'a pas affecté le renouvellement de la ressource au cours des 20 dernières années.*

Pour savoir quelles sont les règles de présentation des citations et d'indication des sources, consulter le [Guide méthodologique 7, « Comment présenter un travail de recherche »](#) au chapitre 2.5 « *Les citations et références bibliographiques* ».

Pour savoir quelles sont les règles de présentation des sources en bibliographie, consulter le [Guide méthodologique 6, « Comment présenter une bibliographie »](#).

Louis Gaudreau
Novembre 2009